

6000  
201

# CANNES

Note Nature  
du 10/03/98

» : 35, rue d'Antibes – Tél. 04.93.06.20.60 – Fax 04.93.06.20.79 – PUBLICITÉ : Havas Régies Méditerranée, 5, rue Marécha

# Mandelieu et le cinéma

*Revu et corrigé, le nouveau scénario présenté par la municipalité est en voie de la réalisation puisqu'un permis de construire a été déposé en attendant de connaître l'exploitant*

La commune de Mandelieu-La Napoule veut son cinéma. Après le projet avorté de construction d'un multiplexe (1), la ville revient à la charge en accordant, sur les mêmes terrains, dans la zone de la Canardière, un permis de construire.

Cette fois, le script de ce nouveau projet n'est pas clairement élaboré. Ce qui est sûr, c'est qu'une société, la SIRMAD Grand-Azur, commissionnée par les propriétaires des terrains, a déposé le permis en attendant de passer le projet de cinéma à un exploitant qui n'est pas encore connu officiellement.

De son côté, la municipali-

té, prenant bonne note de toutes les oppositions qui s'étaient manifestées la première fois, s'est pliée aux observations formulées par l'État.

Même au niveau de l'inondabilité, toutes les précautions paraissent avoir été prises, comme la réalisation des divers travaux inhérents au classement des terrains en zone bleue du Plan de prévention des risques.

Partant là, l'affaire suit maintenant son cours. C'est-à-dire que l'on se dirige sur cet espace de 33 260 m<sup>2</sup>, vers la création d'un bâtiment unique regroupant dix salles pour une capacité totale de

1 499 places. Autour, 675 aires de stationnement sont prévues. Outre une surface plus réduite, on notera que la nouvelle mouture écarte,

- ✓ Le permis de construire est déposé.
- ✓ Inondabilité : les précautions prises...
- ✓ 10 salles d'une capacité de 1 499 places

cette fois, l'intégration dans le schéma général, d'un établissement de restauration rapide.

Pour le reste, et bien sûr selon la ville, un cinéma à cet endroit se justifie d'autant plus qu'il est facile d'accès (les routes et les sorties de l'autoroute convergent là) et, au plan, économique, rayonnera sur les commerces (avant tout de bouche) mandolociens mais aussi des communes limitrophes, et notamment Cannes-La Bocca.

1) Il y a un an, Pathé cinéma qui voulait créer onze salles pour une capacité totale de 2 348 places, a dû se résoudre à ne même pas franchir le seuil du bureau de la Commission départementale des établissements cinématographiques, son dossier étant décrié tant par les exploitants indépendants cannois que par les associations de défense d'intérêts, le terrain étant situé dans une zone inondable, donc dangereuse.

# 60 000 passagers pour *Titanic*

# Cinéma : encore à l'affiche

Après un an de silence sur le dossier, le projet d'un cinéma revient sur les écrans de la commune. Le permis de construire a été signé par le maire...



La zone de la Canardière, lieu d'accueil du complexe

(Photo Serge Haouzi)

Quelle que soit leur génération, les lecteurs s'interrogent sur l'état d'avancement d'un gros dossier de la commune : l'implantation, dans le quartier de la Canardière, d'un complexe cinématographique.

## Dossier d'abord suspendu

Il y a plus d'un an, le projet, présenté alors par la société « Chargetex 26 », filiale de Pathé cinéma, avait fait beaucoup de bruit. On parlait, en effet d'un multiplexe de 11 salles – dont deux, à elles seules, d'une capacité de 400 fauteuils et équipées d'un système dolby-numérique – d'une capacité totale de 2 348 places. Le tout, sur une surface de 7 210 m<sup>2</sup> SHON, dont 6 135 d'emprise au sol. Le projet était couplé, avec l'ouverture d'un Mac Donalds d'une capacité d'accueil de 100 personnes. Et les parkings offraient 674 stationnements.

Le porteur du projet, à ce moment-là, n'avait pas souhaité poursuivre la procédure, qui consistait, notamment, à soumettre le dossier à la Commission départementale des établissements cinématographiques. En revanche, la municipalité a toujours crié haut et fort sa volonté d'accueillir un complexe de ce type sur ses terres

## De nouveau à l'ordre du jour...

Cela lui a valu d'être « assaillie » de propositions de toute part. Parmi lesquelles la société SIRMAD Grand Azur, commissionnée par les propriétaires des terrains de la Canardière : Hervé de Fontmichel, la SCI domaine Laval, la SARL perspectives Azur et la S.A. K Dis Immobilier. La SIRMAD Grand Azur a donc déposé la demande de permis de construire, stipulant qu'elle passerait ensuite le projet à un

exploitant qui n'est pas encore connu.

## Un projet qui soit conforme

Bien entendu, ces démarches ont été effectuées avec l'accord de la municipalité, sous réserve que « le projet soit conforme aux réglementations de l'État les plus contraignantes », spécifie le maire, Henri Leroy.

À présent, c'est fait, le permis vient d'être signé, tenant compte de toutes les observations formulées par l'État. La parcelle concernée est de 33 260 m<sup>2</sup>, elle accueillera un bâtiment unique de 1 499 places sur une surface de 8 847 m<sup>2</sup> SHON, avec 6 032 m<sup>2</sup> d'emprise au sol et une hauteur de 12 mètres. 675 places de stationnements sont prévues, soit « plus que ce qu'impose la réglementation », souligne Chantal Glorie, du service urbanisme. En revanche, la

société de restauration rapide disparaît.

## La grande question de l'inondabilité...

Elle reste à l'esprit de tous, c'est sûr. « Le problème, dans ce cas est de savoir s'il faut considérer que ce terrain est dans l'eau par rapport à des photographies prises lors de la dernière crue centennale, ou s'il faut se fier au relevé du géomètre qui prouve, lui, que le terrain ne risque rien. À l'heure actuelle, cela, je l'assure, le terrain n'a rien à faire dans la zone bleue du Plan prévention risques » ajoute la responsable du service urbanisme.

Quoi qu'il en soit, la municipalité a quand même pris toutes ses dispositions pour que les travaux imposés dans le cadre de cette zone bleue soient effectués. « Tous les efforts ont été réalisés dans ce sens. »

Chrystèle BURLLOT.

# MANDELIEU-LA NAPOULE

AGENCE DE « NICE-MATIN » : « Le Saint-Pancrace », avenue de Cannes – Tél. 04.92.97.02.33 – Fax 04.93.93.19.66

## Cinéma : bon pronostic

Un travelling aux quatre coins de la ville a permis de recueillir les premières impressions quant à la création d'un cinéma qui est prévue dans la zone de la Canardière.



La zone de la Canardière, lieu d'implantation du futur cinéma.

(Photo A. B.-J.)

« Un cinéma, à Mandelieu-La Napoule, vraiment ? » il semblerait, en effet, qu'une telle création pourrait entrer dans l'histoire de la ville. Et cela, à la grande surprise des Mandolociens.

Non pas que l'idée ne séduise pas, bien au contraire (Voir ci-dessous). Mais disons qu'après la brève saga de l'an dernier, il semblerait que le projet ait été mis aux oubliettes par les habitants. C'était sans compter sur la ténacité d'une équipe municipale et des propriétaires des ter-

rains de la zone de la Canardière, lieu évoqué pour l'implantation d'un éventuel complexe.

### Permis de construire signé

Aujourd'hui, le cinéma est donc de nouveau à l'affiche. La société SIRMAD Grand Azur, commissionnée par les propriétaires des terrains de la Canardière a déposé une demande de permis. Acceptée par le maire, Henri Leroy. (Voir les éditions du

samedi 21 février et du mardi 10 mars).

L'occasion était idéale, partant de cet événement, pour interroger les Mandolociens et Napoulois sur le projet. Certains n'en connaissaient absolument pas la teneur. « Non, je ne savais pas qu'il était question d'un cinéma ici. »

D'autres, comme on l'a dit précédemment, pensaient qu'étant donné l'avortement du premier projet, l'idée avait tout bonnement été abandonnée.

### Accueil favorable

Mais tous les habitants qui se sont exprimés, à Capitou, La Napoule, dans le centre, Minelle, etc, ont accueilli favorablement cette nouvelle initiative.

Certains en ont même profité pour donner leur avis sur la programmation dans ce nouvel espace.

Retenons, de façon totalement arbitraire, l'avis de quatre personnes interrogées.

Chrystèle BURLOT

## ILS ONT DIT



### Fabienne, de Minelle

« Je ne vais pas souvent au cinéma car il faut aller à Cannes et cela coûte cher. Maman m'y amène donc de temps en temps. Ou mes amis m'invitent, cela dépend. Le Cinquième élément et le Titanic sont les deux derniers films que j'ai vus. On en parlait tellement que j'ai dû juger par moi-même.

« Un cinéma ici faciliterait les choses. Bien sûr, il faudrait toujours me véhiculer, mais cela ferait moins loin. Et puis s'il y avait des films l'après-midi, je



### Monique, du centre-ville

« Ancienne résidente de Paris et cousine de cinéaste, je pense que l'implantation d'un cinéma serait une bonne chose. L'image en général intéresse les jeunes. Le cinéma peut donc être un bon canal culturel. Les gens aujourd'hui, ne lisent moins. Si l'image peut un temps soit peu compenser cela... Il faudrait qu'il puisse y avoir des projections de films d'arts et essais... Il existe de très bons films culturels. Quant aux tarifs, il est nécessaire pour que les jeunes aillent au cinéma,



### Thierry, de Capitou

« Je n'étais absolument pas au courant de ce projet de cinéma sur la commune. C'est très bien s'il aboutit. Et c'est sûr qu'alors j'irai plus souvent au cinéma.

« Le problème du cinéma à Cannes, réside dans le stationnement : les places sont difficiles à trouver et elles sont toujours payantes. Si la programmation mandolocienne est la même que celle de Cannes, c'est-à-dire si les sorties nationales sont



### Jean-François, de La Napoule

« Je pensais que le projet avait été annulé. Mais si ce n'est plus le cas, c'est formidable. Je vais assez souvent au cinéma, à Cannes et parfois à Nice, même si c'est moins évident. À Cannes, c'est vrai, le stationnement est un problème. Je pense donc que l'implantation d'un complexe sera un bien pour la ville. Qui sait, même si les Boccassiens ne viendront pas dans nos salles. »